



MANAGEMENT DE LA QUALITE ET DE LA SECURITE

Année :

Numérique et e-santé : nouvelles prises en charge - FORMATION

Réf. : ORGDS09D



Compétences Visées

Intégrer la dimension numérique dans la prise en charge des patients.

Objectifs, Contenus

Consolider les connaissances théoriques et agir sur le savoir pour anticiper et comprendre

- Le contexte de la e-santé avant et après le Covid-19.
- Les axes de la stratégie nationale de la e-santé à court terme et à long terme.
- La définition des actes qui relèvent du numérique et de la e-santé : téléconsultation, téléexpertise, télésurveillance médicale, téléassistance médicale.
- Le champ d'application des outils : du téléphone au Dossier Médical Partagé en passant par les carnets de suivi connectés, plateformes de support patient, réseaux sociaux, *community*, *serious games* éducatifs et pédagogiques.
- Le cadre réglementaire et juridique.
- Les enjeux stratégiques, éthiques et déontologiques.
- Les expériences d'établissements de santé ou autres, en France et à l'étranger, témoignages.

Définir un modèle d'organisation

- La mise en action d'un projet de e-santé :
 - la définition du projet médical : adéquation de l'offre aux besoins, e-santé dans quel parcours de soin,
 - la conception de l'organisation : parcours de prise en charge, détails des activités, acteurs concernés, service SI.
- Les directives réglementaires et légales.
- La protection et la gestion des données : collecte, transfert, analyse et rapport, modification, annulation, stockage, archivage.
- Les responsabilités et assurances.
- Les aspects financiers/budgétaires.
- Les conventions, autorisations questions juridiques.
- Le plan de formation initiale pour les professionnels de santé/patients/autres :
 - l'outil et son usage,
 - les modalités de connexion.
- Le plan de formation continue pour les professionnels de santé/ patients/autres :
 - les retours d'expérience.
- L'accompagnement du patient dans cette pratique et la réponse à ses interrogations.
- La posture et la communication.

Formation Intra

Personnes concernées

Tout professionnel.

Prix

Tarif Intra : **Nous consulter**

Méthode

- Apports cognitifs.
- Exercices pratiques.

Valeur ajoutée de la formation

Tout au long de la formation, le formateur travaillera sur l'alignement des acteurs non seulement sur l'objectif attendu mais aussi sur les façons d'utiliser les outils au cours du parcours de soin. La philosophie est de faire réfléchir les personnes sur le problème à résoudre et co-crée la solution dans l'esprit de l'intelligence collective.

Prérequis

Une réunion de cadrage est proposée en amont afin de :

- Comprendre le contexte de l'organisation de l'offre de soin due à la géographie du territoire pour positionner adéquatement la projection du développement de cette nouvelle prise en charge au sein de l'établissement demandeur.
- Échanger sur la nature des freins et des atouts des premières expériences.
- Partager nos points de vigilances thématiques à prioriser au vu du temps imparti.
- Appréhender la composition des groupes formés de personnes.
- Positionner la formation dans le contexte de l'organisation de l'établissement.
- Réfléchir ensemble sur l'articulation du programme.

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'**analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Références juridiques : Article R6316-1 du code de la santé publique, le décret dit Te#769;le#769;me#769;decine du 19 octobre 2010, loi HPST de juillet 2009, ASIP Santé, la CNIL.
- Recommandations de bonnes pratiques : programme national DGOS, HAS, ANAP (Construire un projet de télémédecine), l'Union Européenne.
- Références déontologiques et éthiques : le CNOM demande l'instauration d'une régulation des offres numériques en santé, dans le respect de principes éthiques et déontologiques dans le champ sanitaire.
- Cadre d'intervention : guide méthodologique pour l'élaboration des « plans Télémédecine » à l'intention des ARS, fiches pédagogiques d'aide à la qualification d'un projet de télémédecine CSIS, HAS, ANSM, ASIP Santé,
- Cadre médico-économique : la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, ARS, CCNAM, CATEL (Centre de ressources et d'expertise en e-santé), les travaux du CATEL, du CNOM, de la SFT-ANTEL, OCDE qui préconise une plus grande utilisation des outils numériques pour collecter des données de routine et ainsi assurer un meilleur suivi du médicament.
- Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique : rapport du CNUM.
- Ministère de la santé et des sports « La place de la télémédecine dans l'organisation des soins », novembre 2008.